

INDICE OZONE ZONE « ALÈS CÉVENNES »

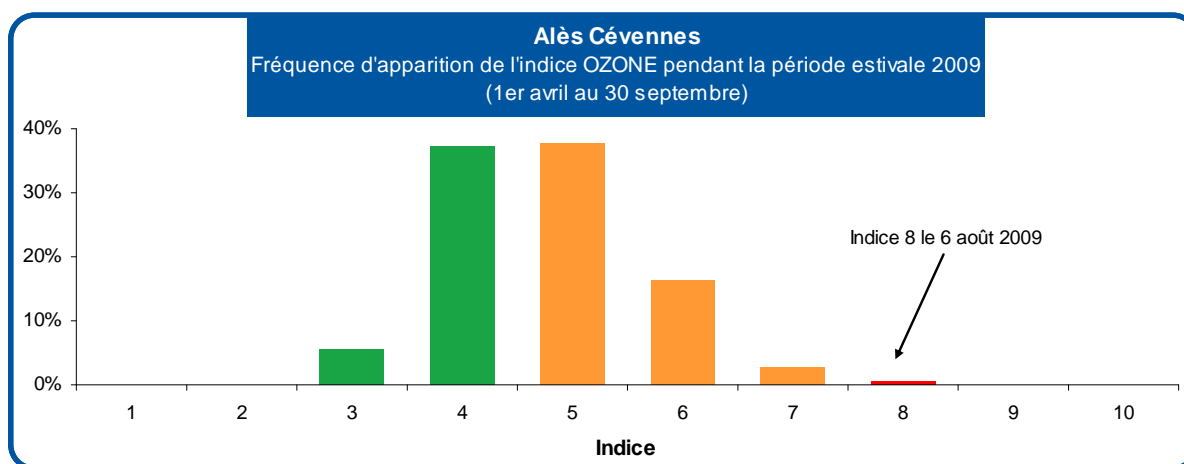
Bilan de la période estivale 2009
(1^{er} août au 30 septembre)



Rappel : L'ozone se forme par transformation, sous l'action du soleil et de la chaleur, de certains polluants émis essentiellement par le transport routier et les industries. Les concentrations d'ozone les plus élevées sont donc observées lors de la période estivale (1^{er} avril au 30 septembre).

1/ FREQUENCE D'APPARITION DE L'INDICE OZONE (1/04 au 30/09)

Sur la zone « Alès Cévennes », l'indice OZONE est calculé depuis le 1^{er} août 2008. La période estivale 2009 est donc la 1^{ère} période estivale complète pour laquelle l'indice OZONE est calculé.



Indice OZONE	en % du nombre de jours pendant la période estivale 2009 (1 ^{er} avril au 30 septembre)
Très Bon à Bon (indices 1 à 4)	42,6
Moyen à Médiocre (indices 5 à 7)	56,8
Mauvais à Très Mauvais (indices 8 à 10)	0,5

2/ COMMENTAIRES SUR LA PERIODE ESTIVALE 2009

- les indices « Moyen à Médiocre » sont majoritaires (fréquence d'apparition supérieure à 50 % des jours) ;
- les « indices « Très Bon à Bon » sont apparus 43% des jours ;
- l'indice 8 « Mauvais » a été détecté le 6 août (ce jour là, en raison des niveaux élevés d'ozone observés sur plusieurs stations du Gard, la procédure préfectorale d'information et de recommandations des populations a été déclenchée dans le département).

Remarque : **hors période estivale** (c'est-à-dire du 1^{er} janvier au 31 mars, puis du 1^{er} octobre au 31 décembre), les conditions météorologiques sont peu favorables à la formation de l'ozone. L'indice OZONE est donc très majoritairement « Très Bon à Bon ».

Echelle Indice OZONE :

1 = Très bon ; 2 = Très bon ; 3 = Bon ; 4 = Bon ; 5 = Moyen ;
6 = Médiocre ; 7 = Médiocre ; 8 = Mauvais ; 9 = Mauvais ; 10 = Très Mauvais